



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 03/02/2015

Référence
2015_02_03

Objet de la délibération
affectation du résultat 2014

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
42	27	36

Date de la convocation
23/01/2015

Date d'affichage
23/01/2015

Vote
A l'unanimité
Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2015 et le 3 Février à 14 heures 30 minutes, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de la commune de Plouvien, sous la présidence de CUIILLANDRE François, Président

Présents : M. CUIILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BELLEC Claude, BONNARD LE FLOCH Frédérique, BRUBAN Claudine, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn, MM : CALVEZ Christian, GIBERGUES Bernard, GOULAOUIC Pascal, GUEGANTON Loïc, KERMAREC Charles, LARS Roger, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, MOAL Gurvan, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, OGOR Pierre, PLUCINSKI Michel, SIFANTUS Bruno, TALARMAIN Roger, TANGUY Bernard M LE GALL André, suppléant de M LORCY Armel

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BALCON Claudie à M. TANGUY Bernard, SOUDON Chantal à M. LECLERC Patrick, MM : CAP Dominique à M. OGOR Pierre, FAYRET Thierry à M. NEDELEC Yohann, LINCOLN Andrew à M. TALARMAIN Roger, MASSON Alain à Mme QUIGUER Tifenn, RAMONE Louis à M. LARS Roger, RIOUAL Bernard à Mme BONNARD LE FLOCH Frédérique, STEPHAN Yves à M. MOUNIER Gilles

Excusé(s) : Mme GODEBERT Viviane, MM : GOURVIL Armel, LE GAC Didier, LORCY Armel, PELLICANO Fortuné, PICHON Ronan, TALARMIN André

Assistaient en outre à la réunion :

Mme LE BARS Mickaële, MM : CANN Thierry, CANTEGRIL Michel

A été nommé(e) secrétaire : M MOYSAN Daniel

Objet de la délibération :
affectation du résultat 2014

Les instructions comptables M14 confient à l'assemblée délibérante l'affectation du résultat constaté à la clôture de l'exercice.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement 2014 : 143 680,83 €

Accusé de réception

029-200033736-20150203-2015_02_03-DE

Reçu le : 06/02/2015

Publié le : 06/02/2015

Solde d'exécution de la section d'investissement :- 43 842,43 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Besoin de financement, affectation en réserves R1068 en investissement :
43 842,43 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 99 838,40 €

Il est demandé au comité syndical d'approuver cette décision.

Décision du Comité syndical :

A l'unanimité, les membres du Comité syndical approuvent l'affectation du résultat
2014

Pour extrait conforme,

A Brest, le 06 février 2015



François CUIILLANDRFE

Accusé de réception

029-200033736-20150203-2015_02_03-DE

Reçu le : 06/02/2015

Publié le : 06/02/2015